

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 04 JUIN 2013 à 14h00

Représentants des Familles : Mme ARMAND G. Présidente - Mme VEY-GRAS M. Vice-Présidente

Représentants des Résidents : Mme BOLOMEY ML - M ARNAUD M. – M VABRES A.

Représentants du Personnel : Mme LALLIER MJ. - Mme SAGARZAZU C. - Mme PONCET E. (secrétaire de séance)

Participants : M HERDT H. - M CHAFFANGE S.

Excusés : M VIALLE B.- M CHALENCON L. - M CHAVE R. – Mme MAURE MJ.- M NURY H.- M SAQUET M. - Mme CHAZALON C. - MME BESNARD S.

1. Point sur les travaux : échéancier organisationnel

Les travaux d'extension et de restructuration ont débutés en janvier 2013, M HERDT reprécise les trois phases bien déterminées :

➤ 1 ère phase : « L'extension du bâtiment »

Les travaux avancent normalement avec seulement 2 à 3 jours de retard par rapport aux intempéries depuis le début de l'année. La dalle principale, les poutres, la pré-dalle sont achevées. Dans les jours qui viennent, pose de la dalle au-dessus de la salle à manger, démontage de la charpente, élévation, et remontage de la charpente, environ 3 semaines de travail programmées. Fin juillet, le niveau supérieur sera créé, le silo pour la nouvelle chaudière, le toit reposé. L'extension réalisée comptera alors 31 chambres simples et spacieuses.

➤ 2 eme phase : « Restructuration et humanisation »

La restructuration qui concerne tout le bâtiment sauf le bâtiment E, commencera début 2014 et verra la modification de 3 Chambres en 2 chambres.

Le transfert des résidents vers la nouvelle extension concerne 47 personnes. Pendant cette période de restructuration, 16 chambres se transformeront en chambres doubles temporaires et recevront 2 personnes, « **phase très délicate** ». Quant au critère de cohabitation, le premier facteur privilégié sera le degré de dépendance des résidents.

La création du PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés), concernant les personnes « Alzheimer » débutera au printemps 2014 au lieu de 2015 pour des raisons prioritaires liées à l'accueil des concernés.

Au moment des travaux, l'installation d'un tunnel couvert est prévu afin de rejoindre le bâtiment C, pour faciliter les services de soins, d'hébergement, et bien sûr, la libre circulation et le transfert de nos résidents.

➤ 3eme phase :

Elle concernera la fin du chantier, à savoir la restructuration du bâtiment D et une mise aux normes du bâtiment E.

Le projet final : l'établissement possèdera 86 Chambres, dont **83 chambres permanentes**, installées aux agréments d'aujourd'hui, **plus 3 chambres temporaires**, pour l'hébergement de personnes, en sortie d'hôpital avant de rentrer à leur domicile, ou pour des raisons familiales.

Le Conseil de la Vie Sociale se verra davantage sollicité pour travailler et proposer des solutions concernant les chambres (le mobilier, la couleur des peintures etc...), mais aussi dans l'affectation des chambres par résident.

2. Mouvement du personnel en cours.

L'établissement à recruté :

- **Mme Hilde ACKE**, nouvelle infirmière à partir de 29 juillet 2013 à temps plein, actuellement en reconversion professionnelle, en remplacement de Mme VALENTIN Isabelle.
- **Mme Joannie DE ROSSI**, psychologue, à partir du 17 Juin 2013 en quart de temps soit 2 jours et demi par semaine.
Madame DE ROSSI a mis en place dans un autre établissement un « PASA » et en suit son évolution.
- **M Benjamin DELARBRE** (petit-fils de Mme DELARBRE, résidente), à partir de début août 2013, en remplacement de Mélanie VIALATTE, en congé de maternité.
- **Un Chef de Service Hébergement** non recruté à ce jour. Mme RIEU Geneviève responsable, a dû pour des raisons de services reprendre son poste d'infirmière.
M HERDT a obtenu du Conseil Général de l'Ardèche, l'accord pour la création d'un poste de contractuel d'un chef de Service Hébergement à temps plein (les qualifications retenues, BTS Hôtellerie, CESF, BTS ESF, gouvernante/ Maîtresse de maison).
- **Mme Lagache Anne-Marie** à 40% et **Mme Cutzack Nelly** à 60% pour le remplacement de Mme Lefèvre Francine à partir de mi-août.

3. Actualisation du Contrat de Séjour

M HERDT propose au CVS les nouvelles conditions financières du contrat de séjour :

- Le prix de réservation
- Le prix de journée
- Les aides (Aide au logement - Aide à la dépendance)
- La facturation (Frais de séjour -Facturation en cas d'absences, lors du décès)

- Résiliation du contrat (Initiative du résident - état de santé - absences justifiées en cas de décès).

Après discussion et à l'unanimité, les nouvelles conditions financières sont acceptées. Un exemplaire des nouveaux contrats sera remis à chaque résident ou à leur famille.

Une question soulevée par Mme VEY- GRAS au sujet des repas du 1^{er} service, et un éventuel manque de personnel :

Réponse : Les effectifs en place sont autorisés par la convention tripartite. C'est-à-dire que la direction ne peut pas recruter plus qu'autorisé. Par ailleurs les membres du personnel indiquent que si une famille prend la peine d'aider sont parent quotidiennement au repas du soir, il s'agit d'une volonté familiale et non pas lié à un manque de personnel.

4. Projet d'animation 2013-2014

Une commission d'animation s'est réunie il y a 2 mois, pour la présentation du projet d'animation établi par Samuel (nouvel animateur).

Samuel propose et expose déjà un planning sur 4 semaines types :

- Une semaine de 7 jours
- Une semaine de 6 jours, avec anniversaires 1 fois par mois
- Une semaine de 4 jours
- Une semaine de 4 jours, avec en plus une veillée le mercredi soir de 20h à 21h. Toute personne bénévole est la bienvenue pour jouer aux cartes avec nos résidents.

(avec gym douce, atelier mémoire, atelier jeux, café infos etc....)

Samuel a travaillé sur le futur projet d'animation 2013-2014. Il présente synthétiquement 2 propositions pré-validées par la direction :

➤ « Le bistrot des citoyens »

Création d'un espace d'expression sous le principe de la démocratie participative. Ce concept sera un outil de communication externe et interne avec :

- ✓ Une boîte à idées, expression libre de chacun, idées proposées par les résidents, les familles, les visiteurs, le personnel.
- ✓ Un lieu de communication, de détente, de rencontre, d'art, un « lieu de vie ». Pour cela, le directeur propose la restructuration intégrale du salon du rez-de-chaussée (devant bureau animation).

Le souhait de Samuel :

- travailler en collaboration avec une AMP (Aide médico-psychologique) 3 fois par semaine, ce qui permettrait
 - de mettre en œuvre plusieurs animations, suivant la diversité de personnalité des résidents
 - de réfléchir d'ici la création du PASA sur les animations à proposer aux résidents Alzheimer.
- Pouvoir s'appuyer sur des bénévoles pour des futures animations, ou activités. (petit article sur un journal local ou annonce sur la Radio des Boutières).

➤ « Projet SLAM »

Le SLAM est un art oratoire (poésie verbale) sous fond musical.

Il s'agit d'un travail collectif intergénérationnel. Concrètement, des enfants du Centre de Loisirs de Saint Pierreville, viendraient une demi-journée par semaine sur une durée de 3 mois au départ, écrire avec les résidents sur un thème proposé. Ensuite l'œuvre obtenue sera présentée lors d'une fête de famille.

5. La Fête des Familles, le samedi 22 juin

Cette année, l'espace pour la fête des familles, est réduit par rapport aux travaux. Nous avons obtenu 3 chapiteaux de la Communauté de Communes pour nous préserver du soleil (espérons qu'il soit des nôtres).

Après le traditionnel repas ardéchois « la bombine » qui nous sera servi, l'après-midi sera animé par le groupe folklorique « la Pradette », le groupe de « danses country », et les enfants du Centre de loisirs de Saint Pierreville qui viendront nous présenter des jeux en bois et des jeux de kermesse. Pour agrémenter cette belle journée pourquoi pas le tirage d'une tombola à 2€ la participation?

6. Autres

Le Directeur propose le fleurissement toute l'année des tables des résidents à la salle à manger. Les familles seront sollicitées pour la participation à ce projet, en offrant des fleurs poussant dans leur jardin ou voir des plans à repiquer pour l'extérieur.

La séance est levée à 15H45.

Georgette ARMAND
Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

